

SICAPE

Quel est l'objectif ?

SICAPE a pour but de créer une **nouvelle synergie forte** entre la protection de l'enfance et l'addictologie. Cette acculturation permettra de **renforcer la prévention des conduites addictives, réduire les risques et offrir des soins** adaptés aux enfants et jeunes protégé·e·s.

SICAPE vise au développement de **stratégies globales** intégrant l'ensemble des conduites addictives, toutefois, une attention particulière est portée sur

2 axes prioritaires :

- les consommations de tabac, de cannabis et d'alcool ;
- le mésusage de médicaments.

+ **des axes complémentaires** (écrans, jeux de hasard et d'argent)

Les structures engagées dans le projet :

+ de **100 structures** de protection de l'enfant et d'addictologie, regroupées en binôme, sont impliquées dans le projet SICAPE

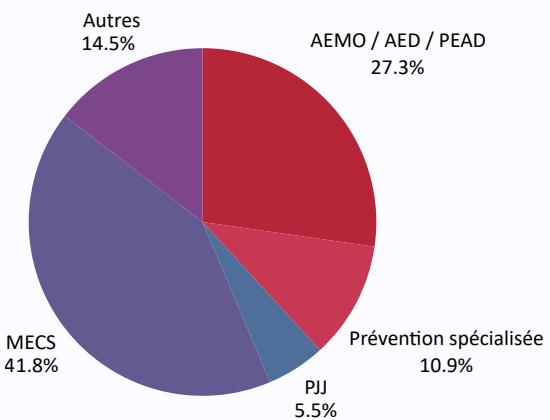


SICAPE se déploie sur :

- **8** régions métropolitaines
- **1** territoire d'outre-mer
- **33** départements

Une majorité de CSAPA/CJC engagées dans le projet, ainsi que quelques CAARUD, un Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) et un ELSA :

- 85% de CSAPA / CJC
- 10% de CAARUD
- 2,5% d'ELSA
- 2,5% de CTR



Une diversité d'établissements/services de protection de l'enfant engagée dans le projet

3 ans pour former, sensibiliser et agir au bénéfice des jeunes protégé·e·s

PHASE 1

→ JANVIER 2025 - FÉVRIER 2026

- Recrutement des structures et **création des binômes** (une structure de protection de l'enfant et une du secteur de l'addictologie).
- **Etat des lieux** des pratiques existantes et des besoins du terrain.
- Co-création d'un **programme de formation** et d'un **guide sur l'intervention précoce adaptée aux jeunes protégé·e·s**.
- **Journées de lancement** à l'échelle régionale réunissant une diversité d'acteurs du territoire.

Éléments issus de l'état des lieux :

- Des professionnel·le·s fragilisé·e·s : 63% des interrogé·e·s citent le manque de ressources et d'outils adaptés.
- Des pratiques déjà existantes mais avec une diffusion hétérogène.

PHASE 2

→ MARS 2026 - SEPTEMBRE 2026

- **Sessions de formations régionales** de deux jours à destination des professionnel·le·s ressources de chaque structure engagée dans le projet. L'objectif est, à la fois, de déconstruire les représentations, saisir les problématiques inhérentes aux deux secteurs et de détailler les différentes étapes d'une stratégie d'intervention précoce adaptée aux jeunes protégé·e·s.
- Crédit d'une **boîte à outils numérique** pour accompagner les professionnel·le·s.

PHASE 3

→ OCTOBRE 2026 - NOVEMBRE 2027

- **Rencontres territoriales** réunissant les structures et partenaires impliqués pour écrire une feuille de route commune. Cette dernière identifiera les besoins des enfants et des jeunes et définira les réponses à leur apporter.
- **Webinaires d'échange de pratiques** pour accompagner les structures dans la mise en œuvre d'actions.

Pour quelles actions concrètes ?

Chaque structure pourra déployer des actions adaptées aux besoins identifiés comme :

- des **analyses de pratiques croisées** avec l'autre secteur ;
- des **ateliers thématiques** à destination des jeunes protégé·e·s et/ou de leurs parents s'appuyant sur des données probantes.

Vos Contacts :

Edouard Henry – Chargé de projets :
e.henry@federationaddiction.fr

Clara Dumortier – Chargée de projets :
c.dumortier@cnape.fr

SICAPE



Financé par
Fonds de lutte
contre les addictions